

Doctorat en musique (Ph. D.)

Programme de 3^e cycle Numéro de programme : 3-600-1-2 Numéro de version : Version 04 (A26)

Structure du programme : <https://admission.umontreal.ca/programmes/doctorat-en-musique/structure-du-programme/>



1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année	Diplomation (Réception du diplôme entre 8 et 9 mois)
Automne 1 ^{er} trimestre	Hiver 2 ^e trimestre ¹	Été 3 ^e trimestre ²	Automne 4 ^e trimestre	Hiver 5 ^e trimestre	Été 6 ^e trimestre ²	7 ^e au 15 ^e trimestre	Moyenne minimale de 3.3/4.3
Inscription au statut temps plein obligatoire ³			Inscription au statut temps plein obligatoire			Inscription au statut rédaction	Segment 80
Bloc 80C - Obligatoire MUL 7521 Colloquium d'études supérieures en musicologie 1 (1,5 crédit) ⁴	Bloc 80C - Obligatoire MUL 7522 Colloquium d'études supérieures en musicologie 2 (1,5 crédit)	Bloc 80C - Obligatoire MUL 7930 Revue de littérature autour du sujet de thèse (6 crédits)	Bloc 80C - Obligatoire MUL 7523 Colloquium d'études supérieures en musicologie 3 (1,5 crédit)	Bloc 80C - Obligatoire MUL 7524 Colloquium d'études supérieures en musicologie 4 (1,5 crédit)	Bloc 80C - Obligatoire MUL 7945 Examen général de doctorat (0 crédit)	Bloc 80C - Obligatoire MUL 7990 Thèse ⁵ (66 crédits)	Bloc 80A – Séminaires Option – Min. 9 crédits, max. 12 crédits * Séminaires à choisir dans la banque de cours de la Faculté de musique, avec l'accord de la direction de recherche. ⁶ Bloc 80B – Cours et ateliers Option – Max. 3 crédits Bloc 80C – Rech. et rédac. de la thèse Obligatoire – 78 crédits
Bloc 80A - Option À sélectionner parmi l'offre de séminaires facultaires (3 crédits)	Bloc 80A - Option À sélectionner parmi l'offre de séminaires facultaires (3 crédits)		Bloc 80A - Option À sélectionner parmi l'offre de séminaires facultaires (3 crédits)	Bloc 80A - Option À sélectionner parmi l'offre de séminaires facultaires (3 crédits)			
Remise du formulaire Plan global d'études AVANT la fin du 1 ^{er} trimestre.		Remise du formulaire Enregistrement du sujet de recherche AVANT la fin du 3 ^e trimestre.			Remise du formulaire Avis de dépôt deux (2) mois AVANT la date prévue du dépôt initial de la thèse.		
4,5 crédits	4,5 crédits	6 crédits	4,5 crédits	4,5 crédits	0 crédit	66 crédits	Total : 90 crédits

¹ Le 1^{er} trimestre peut débuter à l'hiver, selon le trimestre d'admission.

² Aucun cours offert l'été, mais une **inscription administrative est requise**. Possibilité de suivre des sujets spéciaux, à valider avec la direction de recherche.

³ Minimum de six (6) trimestres de scolarité à temps plein, suivis d'un (1) à neuf (9) trimestres de rédaction.

⁴ Les colloquiums d'études supérieures en musicologie sont normalement suivis au cours des six (6) premiers trimestres de scolarité ; ils peuvent toutefois être suivis durant les trimestres de rédaction.

⁵ **L'inscription à ce sigle est possible après le dépôt initial de la thèse.**

⁶ La liste des séminaires offerts annuellement à la Faculté de musique est disponible à l'adresse suivante : <https://musique.umontreal.ca/etudier/nos-programmes-detudes/seminaires/>.